

**Direction Générale de l'Administration des Moyens**  
**Direction des Moyens Généraux**  
**Sous-Direction des Projets**  
**Service des Marchés**  
210, Rue Hassiba Ben Bouali, Alger  
**NIF :41600100000007**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES**  
**N°02 / BA / DGAM / DMG / SDP / SM / 2025**

La Banque d'Algérie lance un appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales portant :

**TRAVAUX DE REHABILITATION ET CONFORTEMENT DU BATI  
AU NIVEAU DU SITE DE LA BANQUE D'ALGERIE DE ZAATCHA**

Les entreprises ou groupements d'entreprises qualifiés en travaux **bâtiment tous corps d'état**, de **catégorie trois (03) et plus**, intéressés par le présent appel d'offres, sont invités à retirer le cahier des charges y afférent, moyennant le paiement de la somme de **Cinq mille dinars algériens (5.000,00 DA)**, à l'adresse suivante :

**Banque d'Algérie**  
**Direction Générale de l'Administration des Moyens**  
**Direction des Moyens Généraux**  
**Sous - Direction de l'Administration Générale**  
**Service des Marchés**  
210, rue Hassiba Ben Bouali /Alger  
**Téléphone : (021) 67 52 32/Fax : (021) 67.52.19**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : **Banque d'Algérie, Direction des Services Juridiques, Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés, 4ème étage, bureau n°215, sis au 08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger**, sous double enveloppe fermée. L'enveloppe intérieure doit être fermée et cachetée mentionnant le nom et l'adresse exacte de l'entreprise soumissionnaire. L'enveloppe extérieure doit être fermée et strictement anonyme ne portant que la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC DES EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES**  
**N° 02 / BA / DGAM / DMG / SDP / SM / 2025**  
**TRAVAUX DE REHABILITATION ET CONFORTEMENT DU BATI AU NIVEAU**  
**DU SITE DE LA BANQUE D'ALGERIE DE ZAATCHA**

« A NE PAS OUVRIR »

Seules les entreprises ou les groupements d'entreprises ayant retiré le cahier des charges auront le droit de soumissionner. Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulations contraires dans le protocole d'accord existant au préalable.

**Il est exigé que le soumissionnaire :**

- Ait réalisé au moins un (01) projet similaire et de même complexité que le projet objet du présent cahier des charges durant les sept (07) dernières années ;  
*\* Il est entendu par projet similaire, un projet portant sur **les Travaux confortement et/ou de réalisation et/ou de, Réhabilitation et/ou de Rénovation d'un immeuble;***
- Ait Proposé une durée de garantie (équipements et travaux) minimum de Dix Huit (18) mois ;
- Ait Précisé la marque de tous les produits et équipements qu'il doit renseigner correctement et sans manquement majeur dans le tableau dédié à cet effet ;
- Ait réalisé un chiffre d'affaires le plus élevé des trois (03) dernières années ; au minimum égal à trente pour cent (30%) du montant de son offre.
- Ait présenté une offre financière dont le montant ne peut en aucun cas être supérieur de 20% ou inférieur de 30% du montant moyen des offres soumises à aux conditions de qualification minimum exigés.
- L'offre technique doit impérativement contenir une caution de soumission d'un montant qui ne pourrait en aucun cas être inférieur à un pour cent (01%) du montant de la soumission, valide au minimum cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

**A noter que la visite du site de projet est obligatoire.**

La date limite de dépôt des offres est fixée au **lundi 10 février 2025 à 16h00mn.**

Les soumissionnaires souhaitant assister à la séance d'ouverture des plis sont invités à se présenter à l'adresse suivante : **08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger, 1<sup>er</sup> étage : salle BESSEKHOUD, le mardi 11 février 2025 à 10h00 mn.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres Cent Vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des plis